Les LAC dans l'Académie de Strasbourg Strasbourg

Égalité

Fraternité

46 recensés actuellement (26 dans le Bas-Rhin et 20 dans le Haut-Rhin)

Autres académies

Académie de Strasbourg

Dans les autres académies ce sont les E_LRO définis selon les programmes d'Arts plastiques :



En Alsace ce sont des LAC : Lieu d'art et de culture

La différence majeure c'est la culture qui n'a pas que trait aux Arts mais peut toucher de nombreuses matières. Ce sont des supports pour travailler l'interdisciplinarité et ils contribuent à dynamiser le PEAC notamment.

Vade mecum de la gestion d'un LAC



Qu'expose-t-on dans un LAC?

Des œuvres, mais pas seulement :

- Œuvres de l'Artothèque à Neudorf qui prête dans toute l'Alsace.
- Du FRAC Alsace (le prêt d'œuvres du Frac en milieu scolaire s'inscrit dans le dispositif "Un établissement une œuvre").
- Apollonia propose des prêts d'œuvre également.
- Les œuvres d'un ou plusieurs artistes (nous verrons comment à l'avenir nous pourrions constituer un vivier d'artistes qui ont déjà exposé dans nos LAC et faire éventuellement tourner les expositions). Le Pass Culture permet de pouvoir plus facilement rechercher des artistes et les rémunérer pour des actions lors de leurs expositions.
- Des **objets ethniques** (art africain, japonais...). Il est parfois possible de contacter un collectionneur ou un magasin qui vend ce genre d'objets et qui serait d'accord pour un prêt ...
- Il est possible d'emprunter des malles de costumes à l'Opéra National du Rhin.

- On peut aussi se servir d'un LAC comme lieu pour une résidence d'artiste, ou comme lieu de création d'une oeuvre.
- Des expositions à thématiques culturelles : les professeurs documentalistes ont souvent des liens vers des structures prêtant des expositions clé en main comme par exemple :
 - . le lycée ORT qui crée des expositions mémorielles (les Stolperstein par exemple),
 - . le <u>Mémorial de la Shoah</u> propose la location d'expositions itinérantes,
 - . les Archives de Strasbourg,
- . le <u>Jardin des sciences</u> de l'université propose des prêts d'expositions (comme par exemple une exposition sur les femmes scientifiques très intéressante),
- . l'ONACVG qui prête des expositions mémorielles :
 - . l'ADEME propose des expositions sur la transition écologique et des escape-game,
 - . le <u>CLEMI</u> (centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information) propose également des expositions
 - . Pour les partenariats franco-allemand on peut s'adresser à l'Ambassade d'Allemagne à Paris, l'institut Goethe,
 - Le <u>CAUE</u> qui propose des activités qui peuvent faire l'objet d'expositions par la suite ainsi que l'<u>ordre des architectes.</u>
- Des travaux d'élèves réalisés en Arts plastiques ou dans d'autres disciplines, ainsi que tous les projets interdisciplinaires de l'établissement, notamment ceux portés par le rectorat, la Drac, le Gip-Acmisa et les collectivités territoriales. C'est un lieu pour faire vivre les projets EAC.
- Des performances artistiques (musique, chant, danse, performance contemporaine...).

Comment expose-t-on dans un LAC (exemples possibles d'aménagements)?

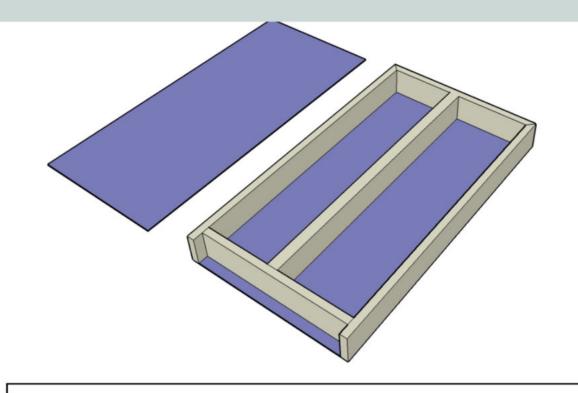
Exemples d'équipements, fournitures :

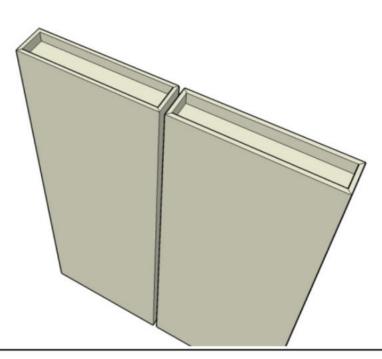
Plans de cimaises

Liste des mobiliers et dispositifs d'accrochage possibles :

Meubles à roulettes avec casiers qui serviront aussi bien à loger des coussins de sols pour faire asseoir les élèves que comme présentoir pour des sculptures ou livres.







En bleu des plaques de contreplaqué de 15 mm d'épaisseur qui constitueront les parements. Les planches fermant les côtés sont clouées sur ces plaques. On peut insérer une planche interne qui garantira une solidité supplémentaire. Les abouts sont légèrement en retrait : pour permettre une meilleur prise lors du "couchage" des panneaux et aussi afin d'insérer des serre-joints lors du montage pour solidariser les cimaises.

La relative épaisseur des panneaux n'est pas un obstacle à la stabilité car le poids de la stèle lui assure un bon équilibre. Si de surcroît les cimaises sont disposées à angle droit, elles s'appuient les unes sur les autres.

L'achat de serre-joints est recommandé pour fixer les panneaux aux sommets tout en restant dissimulés dans l'épaisseur des cimaises. Une fois assemblés, les panneaux sont recouvert d'une peinture blanche de qualité professionnelle en trois couches. Ils seront ensuite repeints selon l'usure et les trous de fixation sont bouchés régulièrement. L'emploi du médium aggloméré est déconseillé car ce matériau est très lourd en densité. les panneaux peuvent ensuite être alignés le long d'un mur lors du démontage et glissés sur un patin pour plus de facilité. Deux personnes les manipulent aisément.



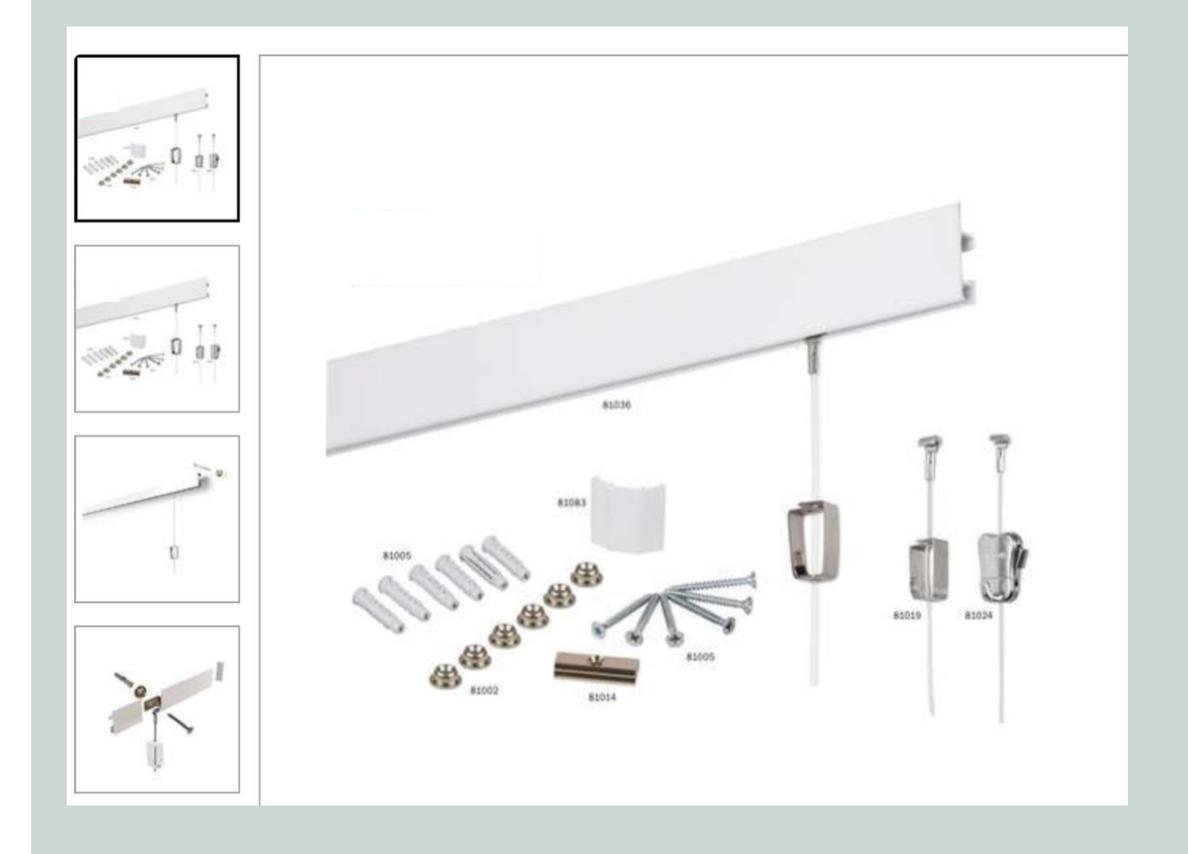
Coûts estimés en 2012 8 cimaises 250 X 120 x 40 2 cimaises 250 x 60 x 40

2200 euros

Coût moyen d'une cimaise : 250 euros



- Stèles (on en trouve dans les magasins de fournitures Beaux-arts) :
- Cimaises métalliques avec filin (exemple) :





- Un ordinateur avec écran pour diffuser des vidéos ou un vidéo projecteur mobile pour les installations vidéos.
- Des enceintes fixes ou une enceinte portative pour la diffusion sonore lors d'évènements performatifs.

Outils de communication

- Signalétique (marquage visible du lieu qui peut être réalisé en collaboration avec les élèves).





- Signalétique à disposer également dans l'établissement et sur le site internet.

Outils de communication

- Affiches: créer une charte graphique est plus simple pour garder un fichier tout prêt et l'adapter à chaque exposition.
- Cartons d'invitation : (idem) on peut se servir de ces exemples ci-dessous

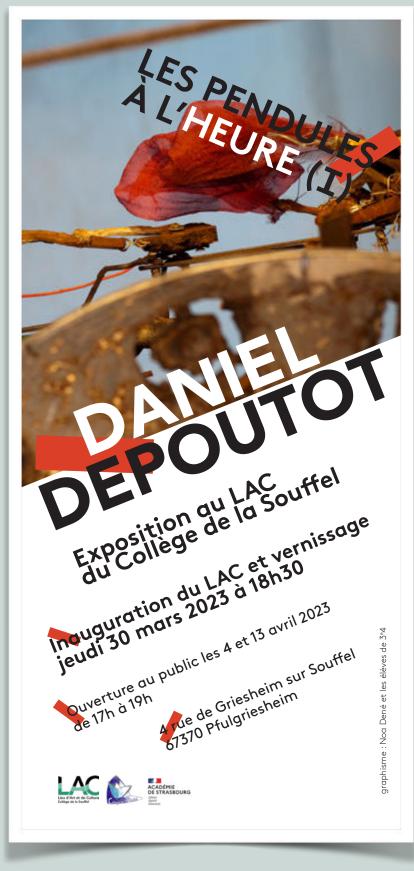
pour voir les renseignements à faire figurer. Ne

pas oublier les logos de l'Académie et de

l'établissement.







- Liste de diffusion : Officiels (DAAC, IA, IPR, IEN), élus, ressources de proximité et collectivités, membres du CA, CeA, parents d'élèves (FSE notamment), Direction des personnels de l'établissement et l'ensemble des personnels de l'établissement, artistes concernés, et la presse. Penser également à demander à la mairie une diffusion sur la signalétique municipale.

Etapes de la mise en œuvre d'une exposition

- Planification de l'exposition et contact à prendre
- Une fois les dates définies, organiser la mise en œuvre sur un **planning** (livraison des œuvres ou exposition, montage/accrochage, date de vernissage et finissage, interview de l'artiste, diffusion des invitations (à qui les envoie-t-on ?)).
- Concevoir les outils de communication (affiches, cartons d'invitation, cartels, interview, audio-guide ...)
- Prévenir l'assurance en amont du montage :
 - point à ne pas oublier en cas de dégradation d'une œuvre pour être couvert.
 - prendre les œuvres en photo à leur arrivée (pour se prémunir des vols et dégradations).
- Envoyer les invitations (liste de **diffusion** à constituer comme indiquée p.9) et publier sur le site de l'établissement une information dans les actualités. Penser également à demander à la mairie une diffusion sur la signalétique municipale.
- Le jour du vernissage quand il s'agit d'artistes exposés, prévoir un **buffet** et une éventuelle **performance** (compagnie de danse, concert, déclamation de poésie…), prévoir les **discours** de présentation également.
- Planifier les visites des classes de l'établissement ou des écoles du secteur.
- Décrochage de l'exposition. On peut envisager parfois un finissage.

La valorisation de l'exposition

- Contacter la presse.
- Fabriquer des cartels.
- Créer un audioguide (Système de QR code très simple à mettre en œuvre) :

Exemple:

<u>Audioblog | Jean Monnet Culture</u>

audioblog.arteradio.com



- Faire venir les collègues au LAC (ce n'est pas toujours le plus facile). Le jour le plus propice étant le vernissage et l'organisation de visites guidées sur la pause méridienne.
- Organiser des évènements autour de l'exposition comme la venue de l'artiste, un atelier de pratique artistique, une lecture de textes...

Gestion du LAC

- **Comité de pilotage** : il est important de ne pas porter un LAC seul et de répartir les rôles. Il y a le rôle du lien avec les artistes, la gestion des accrochages des expositions, la confection des affiches et des cartels, l'organisation des vernissages, la diffusion et la communication au sein de l'établissement et à l'extérieur (contact de la presse), la collecte de documentation autour de l'exposition, les interviews d'artistes et création d'audio-guides, l'équipement matériel du LAC.
- Ce comité de pilotage peut également définir une politique d'exposition avec des thématiques définies sur 3 ans par exemple (« Apparencesaltérité », « médias »,...).
- Faire un bilan annuel des actions et de la fréquentation en fin d'année scolaire et établir dès le mois de mai le programme des expositions à venir avec un planning prévisionnel. Cela laisse le temps de prévenir les différents acteurs (exposants et publics ou utilisateurs du LAC). Faire des propositions dès les concertations de fin d'année scolaire en juin/juillet.



culture Les financements possibles



- Dans les lycées : les budgets proviennent de la Région Grand Est.
- Au collège : il faut se tourner vers la CeA, le FSE.
- Partenariats avec de possibles mécènes.
- Le **Pass Culture** permet de financer la venue de certains artistes également (adresse de la référente Adage au rectorat

Enrichissement du parcours PEAC de l'élève

ADAGE : - Permet de diffuser l'actualité des LAC car on y trouve une rubrique : Actualité des LAC.

- Le recensement Adage permet un pilotage fin de la politique de l'établissement également.

- Permet de retracer le parcours de l'élève, on peut donc ajouter un visiter de classe au LAC qui s'inscrira dans le PEAC de l'élève. Très intéressant

lorsque l'élève à besoin d'une attestation pour enrichir son dossier Parcours sup.



